

**CANTONS DE SAINT-CALAIS,
LA FERTÉ-BERNARD & SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE**



POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :

**vous pouvez contacter Katia Bariller,
Conseillère sociale MSA en animation
et développement des territoires
au 06 08 82 80 47 ou par mail :
bariller.katia@mayenne-orne-sarthe.msa.fr**



Unis pour vous tendre la main

Le réseau des veilleurs est un dispositif mis en place par la MSA afin d'améliorer la prévention du risque suicidaire en milieu rural. S'appuyant sur une dynamique de maillage territorial, ce réseau est constitué de délégués MSA, de personnels d'organismes professionnels et de partenaires locaux. Ce réseau a pour mission de faciliter un repérage précoce des personnes en souffrance psychique et leur apporter une aide rapide et adaptée à leur situation. Le réseau des veilleurs s'inscrit dans le plan national d'actions contre le suicide et le mal-être en agriculture que la MSA décline depuis plusieurs années.

Vous souhaitez agir pour la prévention du mal-être et du suicide ? Nous recherchons des volontaires pour intégrer notre équipe de bénévoles sur votre territoire.

Rejoignez-NOUS !



L'essentiel & plus encore

**CANTONS DE SAINT-CALAIS,
LA FERTÉ-BERNARD & SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE**





POURQUOI UN RÉSEAU DE VEILLEURS ?

- Pour prévenir le mal-être et le suicide
- Pour mailler le territoire d'acteurs et d'habitants sensibilisés à cette question
- Pour favoriser l'interconnaissance et l'implication de tous

UN VEILLEUR, ÇA FAIT QUOI ?

● Il repère



● Il évalue & écoute

● Il intervient & oriente vers les personnes compétentes



QUI PEUT PARTICIPER AU RÉSEAU ?

Toute personne qui souhaite se mobiliser et agir pour la prévention du mal-être :

- des habitants,
- des élus locaux,
- des délégués de la MSA,
- des professionnels médico-sociaux,
- des représentants d'associations (services à la personne, insertion sociale et professionnelle...).



COMMENT ?

- En se formant (au repérage de la crise suicidaire, à l'écoute active)
- En participant à des temps d'échanges et de mise en place d'action de prévention et de proximité à partir des attentes exprimées par les membres du réseau
- Par la connaissance. Les professionnels, les associations, les services et autres partenaires compétents